



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 mai 2006

**Demande d'adhésion de la Ville de Niort au Syndicat
d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) de Niort, Bessines, Magné,
Coulon**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 mai 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 juin 2006

[\[Annexe\]](#)

Président :
M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoint :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA, M. Michel GENDREAU

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à Mme Elsie COLAS.
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Isabelle RONDEAU, M. Alain GARCIA, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 mai 2006

DELIBERATION D20060167

Administration Générale

**Demande d'adhésion de la Ville de Niort au Syndicat
d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) de Niort, Bessines,
Magné, Coulon**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,

Par une délibération en date du 12 janvier 2006, le comité syndical du SIEDS a adopté le principe d'une évolution de son activité « eau », par la mise en place de nouvelles mutualisations devant en définitive se traduire pour le SIEDS par un abandon de cette compétence.

Adossé au SIEDS depuis plusieurs années, le Syndicat d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) de Niort, Bessines, Magné, Coulon a décidé de reprendre en direct l'exercice de sa compétence.

Ce Syndicat a aujourd'hui vocation à constituer un pôle de regroupement sur le niortais pour la production et la distribution de l'eau.

L'intercommunalité s'impose actuellement comme le cadre exclusif dans lequel peut s'envisager la gestion de la ressource en eau.

La Ville de Niort, déjà membre du SIAEP pour la partie de son territoire qui est celle de l'ancienne Commune de Saint-Liguairre, membre du Syndicat depuis sa création, mais gérant pour son propre compte la production et la distribution de l'eau pour le reste de son territoire, s'est tout naturellement tournée vers le SIAEP afin d'engager les discussions sur la perspective d'une éventuelle adhésion.

Parallèlement, des discussions se sont également engagées avec la Communes d'Aiffres quant à son éventuelle adhésion au SIAEP.

Il est ressorti de ces échanges que le SIAEP élargi aux Communes de Aiffres et Niort constituerait un cadre pertinent de gestion de la production et de la distribution de l'eau sur le niortais.

Ceci étant exposé,

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- solliciter l'adhésion de la Ville de Niort, pour la totalité de son territoire, au Syndicat d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) de Niort, Bessines, Magné, Coulon ;

- demander en conséquence au SIAEP de bien vouloir engager les procédures d'extension de son périmètre et de modification de ses statuts.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Le Maire de Niort

Alain BAUDIN

[Ordre du jour](#)